Commission extramunicipale Commerce et entrepreneuriat

Date : 15.10.2019

Participants : Claudine Suire, Michel Pavageau, Sophie Telinge, Stéphanie Durand, Stéphanie Drouillard, Nadine Contival, Pascale Gaudefroy, Philippe Blockelet, Nathalie Olivier, Laurence Moyan, Claudie Cotard, Frédérique Villemot, Claudine Jolibois, Thierry Viaud, Jacky Botton, Fabienne Dugas-Raveneau

Relevé de conclusions

1. Festivités

Globalement retours très positifs des festivités, avec une cadence très appréciée, même si elle a pu poser problème pour l'organisation des services municipaux.

Sur les points à améliorer :

- Créer un événement sur la deuxième quinzaine d'août.
- Lieux des scénettes du Bouchon (à définir avec PAC) et difficultés de sonorisation
- Marchés nocturnes : le non-alimentaire a du mal à trouver sa place. La commission pense qu'il faut développer l'offre alimentaire et non pas le non-alimentaire.
- 15 août : l'idée était bonne mais n'a pas tenu toutes ses promesses car le spectacle était trop localisé, il manquait de hauteur et de son.
- Défilé Eurochestries : à renouveler mais en associant PAC et avec plus de communication.
- Fête médiévale : il n'y a pas eu de défilé sur le marché, ni sur l'avenue Gambetta, ce qui était apprécié auparavant.

Concernant les perspectives 2020, la commission sera associée au projet de calendrier.

D'ores et déjà, les organisateurs de la fête médiévale ont demandé à l'organiser du côté de l'hôpital des pèlerins. La commune et l'association des commerçants ne s'y opposeront pas mais souhaitent une réunion rapidement sur cette nouvelle organisation, afin de voir comment cette fête pourra rayonner sur le centre-ville.

2. Travaux

Les travaux du Cours Jules Ferry ont été validés en réunion publique.

Des travaux non prévus initialement au budget, sont programmés rue Emile Combes compte tenu de l'état accidentogène de la voirie au niveau de l'intersection avec la rue Pasteur.

La commission donne son accord sur le calendrier : réalisation début novembre sur 2 phases.

Phase 1 : portion la plus abîmée

Intervention sur 3-4 jours, portion fermée à la circulation. La circulation sera maintenue rue COMBES / rue PASTEUR.

A la fin des 4 jours, la circulation est tout de suite rétablie (donc pour le vendredi soir)

Phase 2 : portion Emile COMBES - PASTEUR

Intervention sur 4-5 jours, portion fermée à la circulation. Vu l'étroitesse de la zone nous ne pourrons pas maintenir la circulation sur la portion de la phase 1

A la fin des 5 jours, la circulation est tout de suite rétablie (donc pour le vendredi soir)

Sur les deux phases, l'accès piétons reste forcément ouvert.

Concernant l'amélioration du paysager sur cette voie trop minérale, une réunion avait eu lieu avec des représentants des commerçants. Il est demandé de privilégier des espèces d'arbustes haut sur tiges de façon à avoir une vue plus attractive depuis l'entrée de la rue.

Pas de bacs en hauteur, mais un banc devant le Comptoir.

3. Le Comptoir de Pons

Les ventes sont en hausse chaque mois. La diversité des produits rend le site plus attractif. D'autres producteurs vont bientôt mettre en dépôts leurs produits, dont la Distillerie de la Tour et Manicot.

Il est proposé de reconduire le bail encore 6 mois jusqu'à fin juin 2020, avant toute décision plus définitive.

La commune va prendre contact la mandataire de la propriétaire en ce sens.

Elle va également sensibiliser le Directeur Général de Colibri sur la pauvreté de l'offre présentée au Comptoir, au regard de ce qui est mis en vente dans le magasin d'usine.

4. Les marchés

Dimanche : s'en tenir au format actuel.

Samedi et mercredi : lancer des appels aux commerçants et producteurs pour étoffer l'offre, et créer des animations/dégustations avec des producteurs (ex vin blanc/huitres)

A étudier :

- la mise en place d'une marché de soirée, le jeudi (16h/20h30), qui pourrait être orienté vers la vente en vrac.
- Des événements thématiques tels que le marché au gras

5. Signalétique

Un groupe de travail est constitué : Philippe Blockelet / Claudine Suire / Stéphanie Drouillard / Laurence Moyan / Frédérique Villemot / Fabienne Dugas-Raveneau.

Il devra proposer, lors d'une prochaine réunion, le cahier des charges de la future signalétique.

6. Règles de concurrence

S'agissant de risques sanitaires, un rappel à la réglementation a été fait auprès d'un commerçant du marché du dimanche.

D'autres manquements ne relevant pas de la compétence communale, aucune suite n'a été donnée à certaines sollicitations.

7. Informations diverses

Un permis de construire est sollicité par une société de Mérignac pour la construction d'une « coque commerciale », en face du MacDo. La commune n'a aucune possibilité juridique de suspendre cette construction ou d'obtenir des informations sur l'utilisation future, les porteurs du projet ayant délibérément monté un projet qui reste en deçà de chacun des seuils d'alerte. Il est vivement souhaité que ce ne soient pas des activités concurrençant ou affaiblissant le centre-ville.